

# «On se draguait dans les toilettes publiques» : quand l'homosexualité tombait sous le coup de la loi

Par Eugénie Boilait et Victor Mérat

Publié le 22/11/2023 à 18:13, mis à jour le 23/11/2023 à 11:43



Michel Chomarat, typographe, Photographie, 1968. *Bibliothèque municipale de Lyon, fonds Michel Chomarat.*

**RÉCIT - Alors que le Sénat a adopté ce mercredi un texte qui vise à porter réparation aux personnes ayant été condamnées pour homosexualité entre 1942 et 1982, Michel Chomarat raconte son passé et son arrestation pour «atteinte à la pudeur» à Paris.**

Menotté au 36 quai des Orfèvres. Michel n'aurait jamais pensé finir sa soirée ainsi. «*Dans mon imaginaire, cet endroit était celui des criminels, du tueur en série Landru ou encore de La Bande à Bonnot* [groupe anarchiste criminel français, *NDLR*]», s'exclame l'homme qui a aujourd'hui 75 ans. Et pourtant. C'est en 1977 que Michel Chomarat est arrêté, avec dix autres hommes, au club Manhattan, à Paris. Il est poursuivi pour «*outrage public à la pudeur*». À l'époque, une disposition, datant de 1960 [un amendement du député Paul Mirguet, *NDLR*] doublait la peine minimum lorsqu'il s'agissait de rapports homosexuels.